

LA QUALITÉ DE LA TRADUCTION DE LA NOTICE DU MÉDICAMENT A L'AUNE DES CONVENTIONS RÉDACTIONNELLES

Emmanuel KAMBAJA MUSAMPA¹

Résumé : Les conventions (appelées aussi normes ou règles) rédactionnelles dictent les décisions et les choix traductionnels. En s'y conformant, le traducteur produit une traduction d'une bonne qualité. Cette qualité est comprise en termes de lisibilité (incluant l'acceptabilité et l'intelligibilité). Nous avons analysé, dans cette étude, la traduction de la notice du médicament Colosar-Denk 50/12.5, de Denk-Pharma. Cette évaluation s'est faite à l'aune des conventions de l'ANSM, conformes aux normes européennes. Elles prennent en compte le texte et le récepteur de la notice. Ainsi, le traducteur de la notice du médicament est un second rédacteur.

Mots clés : notice du médicament, conventions, qualité, évaluation

Abstract : Editorial conventions (also called norms or rules) dictate decisions and translational selections. By complying with them, the translator produces a high-quality translation. Quality is understood here in terms of legibility (including acceptability and intelligibility). In this study, we have analyzed the translation of the package leaflet for Denk-Pharma's Colosar-Denk 50 / 12.5. This evaluation was based on ANSM conventions, in line with European standards. They take into account the text of leaflet and the receiver. Therefore, the translator of the package leaflet is a second editor.

Key-words : package leaflet, conventions, quality, evaluation

Introduction

Notre contribution voudrait montrer que les conventions rédactionnelles de la notice du médicament dictent les choix traductionnels du traducteur pharmaceutique, au même titre que certains paratextuels dictent les choix traductionnels du traducteur littéraire, par exemple. Une notice traduite qui n'est que simple transfert des écrits de la notice-source n'est pas de qualité. En effet, les conventions de rédaction de la notice du médicament dictent aussi la lisibilité de sa traduction. D'ailleurs, ce principe vaut également pour d'autres genres. Montel-Hurlin l'a si bien observé lorsqu'elle étudiait les traductions bibliques d'Erri de Luca. Ainsi concluait-elle : « les paratextes sont donc censés rendre plus lisible la traduction, ou au moins rendre plus lisibles la « position

¹ Institut supérieur pédagogique de Mbujimayi et Université de Mbujimayi, emmanuel.kambaji@gmail.com

traductive », l' « horizon du traducteur » et le « projet de traduction » » (Montel-Hurlin, 2014 : 95). Nous faisons nôtres ces propos de Robert Larose : « lorsque le traducteur produit un texte (écrit dans le cas qui nous intéresse ici), un ensemble de critères orientent sa traduction » (Larose, 1998 : 3). En d'autres termes, nous considérons qu'une traduction est de qualité lorsqu'elle est apte à se substituer en tout point au texte original et qu'elle fonctionne comme « un texte autonome » susceptible de répondre au(x) besoin(s) du destinataire. Traduire une notice de médicament équivaut à produire un texte qui soit une notice autonome, conforme aux conventions rédactionnelles qui définissent une notice de médicament pour le lecteur cible. C'est à l'aune de ces conventions rédactionnelles que se juge aussi la qualité traductionnelle de la notice. Nous avons adopté la position de Katharina Reiss sur la terminologie de *convention* à la place de *norme* : « la notion de *convention* nous semble d'ailleurs préférable à celle (que l'on rencontre dans bien des publications) de *norme*, car elle est plus souple et elle tient compte du fait que les phénomènes désignés par ce mot ont été élaborés au fil du temps, alors qu'une *norme* est instituée (peu importe d'ailleurs par qui) » (Reiss, 2009 : 130)

Ceci implique que la traduction de la notice, comme toute traduction d'ailleurs, tient compte du genre du discours que l'on traduit. Moreno enfonce une porte ouverte quand il écrit : « Ce qui est indéniable, en tout cas, c'est le rapport étroit existant entre traduction et genre discursif » (Moreno, 2013 : 70). Ainsi, il va de soi que la notice traduite doit fonctionner comme notice ordinaire dans la langue cible. C'est bien ce que nous voulons évaluer dans la traduction de la notice d'un médicament de la firme Denk Pharma. A propos de l'évaluation, Plassard écrit : « S'assurer qu'une traduction fonctionne comme texte, qu'elle « tient », c'est en réalité porter un jugement sur sa lisibilité » (Plassard, 2007 : 252). Cette lisibilité est d'ailleurs obligatoire pour toute notice de médicament, selon l'article 59 (3) de la directive européenne 2001/83/CE (amendée par la directive 2004/27/CE).

Il va de soi que cette évaluation se réalise sous le paradigme du contrôle de la qualité. Elle voudrait vérifier le degré de réalisation de l'objectif final de la notice (*finalité ou skopos*) ainsi que l'adéquation des choix traductionnels. Il est de coutume, chez les professionnels, de distinguer *évaluation* et *révision*. L'évaluation renvoie souvent au dépistage et à la caractérisation des fautes proprement dites ; et la révision à la correction des erreurs en vue d'améliorer la clarté et la tenue du produit livré au client (Larose, op. cit. : 4). Cette distinction nous semble inutile dans le cadre d'un contrôle de la qualité traductionnelle. Le contrôle de qualité va de l'évaluation à la révision. A nos yeux, l'évaluation va au-delà d'une simple appréciation. Outre la collecte et l'interprétation de données, que l'on pourrait qualifier d'appréciation, les évaluations incluent avant tout la prise de mesures d'amélioration et donc un processus décisionnel (Pistor et Stammen, 2017 : 17). Il va de soi qu'il s'agit, dans cette étude, d'une

évaluation sommative visant ainsi la vérification de l'atteinte de la finalité et de l'efficacité des choix traductionnels pour réaliser une traduction lisible, au regard des conventions de l'ANSM. Nous savons du reste que cette activité de contrôle de la qualité est assurée par le chef de projet, selon la norme ISO 17 100 de 2015 relative aux services de traduction.

Nous analyserons une traduction française d'une notice multilingue Anglais–Français–Espagnol. Il s'agit de la notice du produit nommé Colosar-Denk 50/12,5, un médicament de la multinationale pharmaceutique d'origine allemande DENK PHARMA. Il s'agit d'un médicament utilisé dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle. Le choix de travailler sur cette firme se justifie par le fait que ses médicaments figurent parmi ceux considérés comme plus fiables que les médicaments d'origine asiatique ou congolaise, en République démocratique du Congo.

Pour mieux connaître cette firme pharmaceutique allemande, nous recommandons la lecture du site spécialisé <https://denkpharma.de/fr/>.

Notre contribution s'organise autour de trois composantes : la première présente notre approche de la lisibilité, la deuxième les conventions rédactionnelles de la notice selon l'ANSM, lesquelles conventions servent de référentiel de qualité dans notre analyse de la qualité traductionnelle, la troisième composante est l'évaluation de la qualité de la traduction de la notice.

1. Notre approche de la lisibilité de la notice traduite

Lorsque l'on évoque l'évaluation de la lisibilité d'un texte, qu'il soit traduit ou non, l'on pense souvent à la quantification. Nul n'ignore des formules aussi célèbres que l'indice de facilité de lecture de Rudolph Flesch ou le Fog index de Gunning, pour ne citer que celles-ci. Cependant, nous savons que « les auteurs de (ces)² formules ont confondu signes et causes de difficulté » (Benoît cité par Plassard, op.cit. : 254-255). Etant donné que la lisibilité se situe au point d'intersection dudit texte et des connaissances sous toutes leurs formes, nous l'évaluons en termes d'intelligibilité et de compréhensibilité du contenu. Ainsi conçue, la lisibilité est, pour nous, le fait pour un texte de n'exiger de ses lecteurs qu'un minimum d'efforts, pour sa compréhension (de Beaugrande et Dresslet cités par Plassard, op.cit. : 255).

Dans cette perspective, nous considérons deux grands critères de lisibilité qui fondent la qualité de la notice traduite. De prime abord, son aptitude à se substituer à la notice originale du point de vue de la forme et du point de vue de la lecture pragmatique que devra en faire la cible. Ensuite, sa nature à « faire texte », à être un texte ordinaire en langue cible (le français en l'occurrence). Il est établi qu'un texte ordinaire correct doit manifester la clarté. Aussi est-il important de signaler que les conventions rédactionnelles de l'agence nationale

² C'est nous qui ajoutons ce démonstratif pour plus de précision.

de sécurité du médicament et des produits de santé, l'ANSM en sigle, relèvent de ces deux catégories. Nous les reformulerons en termes spécialisés, en cas de besoin. Et aussi, nous les compléterons en cas de nécessité.

Rappelons que la lisibilité de la traduction implique deux instances : le lecteur cible ou le destinataire et le texte ou le produit du travail traductionnel. Ce rappel nous apparaît important puisque, souvent, la lisibilité est définie comme simple propriété textuelle. Dans le contexte de la traduction, nous rapporte Christiane Nord, le traducteur produit des signes pour les destinataires (Nord, 2008 : 36). Pour être compris, le sens de chaque signe doit être connu (du destinataire). Quel est alors ce destinataire de la notice du médicament ? Le destinataire du message de la notice est le *consommateur* du médicament. Qu'est-ce qu'il faut entendre par *consommateur* ? Pour Denk Pharma, le consommateur auquel est destinée la notice est le patient. En effet, dans la rubrique initiale « Notice : Information de l'utilisateur », il est écrit : « veuillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament » (Colosar-Denk : version 6184/01.2015 Mat.-Nr 20005100. Révision of text : 11.2014). Ceci est bien conforme à la recommandation de l'ANSM : « Une présentation claire des informations est cruciale pour faciliter aux patients l'accès aux messages importants de la notice » (ANSM, 2014 : 2). Alors, le texte de la notice doit être « suffisamment abordable par le grand public » (Meillier cité par Galante, 2017 : 70) puisque le patient auquel est destinée la notice n'est pas un expert pharmacien ni un médecin encore moins un infirmier. Mais il s'avère qu'à ce lecteur cible se trouvent associés deux autres lecteurs experts : le médecin et le pharmacien. En effet, la recommandation de l'Union européenne relative à l'élaboration des notices des produits pharmaceutiques associe au patient, l'utilisateur (user). Elle affirme : « The package leaflet is intended for the patient/user »³ http://ec.europa.eu/enterprise/pharmaceuticals/eudralex/vol-2/c/2009_01_12_readability_guideline_final.pdf Par ailleurs, nous admettons le distinguo « lisibilité matérielle » (dite *legibility* en anglais) et « lisibilité cognitive ou intellectuelle » (dite *readability* en anglais). Ces deux dimensions de la lisibilité seront incorporées dans notre analyse. Voyons à présent les conventions retenues par l'ANSM, avant de les réorganiser dans l'étude.

2. Les conventions rédactionnelles de la notice selon l'ANSM

Notre étude étant une évaluation de la traduction-produit (opposée à la traduction-processus), nous devons nous baser sur un référentiel. Comme nous l'avons déjà signalé, celui-ci nous vient de l'ANSM. Selon cette agence, la présentation graphique et le choix du libellé de l'information sont des facteurs essentiels de la qualité de la notice d'un médicament. La présentation graphique vise à permettre une lecture aisée, et le choix du libellé de l'information à

¹ La notice du médicament est destinée au patient/ou à l'utilisateur

permettre au lecteur de comprendre les informations véhiculées par ce document et de mettre en pratique toutes les instructions. Ces critères qui « déterminent des choix obligatoires » du traducteur (Gile, 2005 : 39) méritent d'être détaillés.

Les critères relatifs à la présentation graphique vont relever de la lisibilité matérielle et ceux relatifs au choix du libellé de l'information relèveront de la lisibilité cognitive. La traduction, pour être une notice à part entière en langue cible (ici le français) doit faire preuve de ces caractéristiques.

2.1. Les conventions relatives à la présentation graphique

- Matérialiser les niveaux de lecture (puces, tirets, espacements, ...) pour faciliter le repérage des informations par le patient ;
- Vérifier que les titres sont disposés de manière cohérente et qu'ils sont bien visibles, soit par l'utilisation d'une taille de caractère supérieure, soit en les imprimant en caractères gras ; l'impression des titres en couleur peut améliorer la présentation, mais il faut utiliser une encre suffisamment sombre pour assurer une bonne qualité de contraste ;
- Utiliser la taille de caractère (corps) la plus grande possible, au minimum équivalent à Times New Roman 9 points ;
- Exploiter à bon escient les espaces vides
- Eviter les longues énumérations, notamment pour les effets indésirables ; l'utilisation d'énumérations courtes avec puces est souhaitable. Ne pas utiliser la présentation des effets indésirables par classes d'organes : les patients ne sont pas familiarisés à cette logique. Regrouper les effets indésirables en fonction de leur fréquence et de leur gravité.
- Veiller à ne pas couper les informations liées (ne pas les présenter sur des colonnes différentes ou sur des facettes distinctes de la notice)
- Adopter de préférence un format paysage (dit à « l'italienne »), qui permet de présenter les textes sous formes de colonnes et de paragraphes plus condensés.

2.2. Les conventions relatives au choix du libellé

De manière générale, l'ANSM stipule : « Le libellé des informations doit permettre la compréhension des messages et le bon usage du médicament. (...) Avant de soumettre une notice à un test de lisibilité, le style rédactionnel doit également être vérifié. Pour l'optimisation rédactionnelle, on s'attachera notamment :

- à éviter tout langage complexe et, a fortiori, le jargon médical
- à transcrire toutes les informations en langage courant non spécialisé

- à utiliser des phrases courtes
- à accompagner les noms chimiques des substances (en particulier la section concernant les interactions médicamenteuses), d'une explication compréhensible de leur effet thérapeutique ;
- à exprimer les effets indésirables avec un libellé compréhensible par les patients, suivi du terme médical correspondant entre parenthèses
- à privilégier le recours à des énumérations avec puces ;
- à présenter clairement les risques aux patients et les précautions d'emploi à respecter : les explications (incluant la fréquence des effets indésirables) sont utiles pour les patients et permettent de replacer les risques dans leur contexte
- enfin, il convient de fournir aux patients l'information de façon à ce qu'elle puisse être aisément mise en application, notamment en situation d'urgence (réaction anaphylactique, par exemple).

3. L'évaluation de la qualité de la traduction de la notice

Le postulat qui sous-tend notre évaluation est que le lecteur d'une notice ne se préoccupe pas de savoir s'il s'agit d'une traduction ou non. Il réagit donc à un texte autonome, en fonction de ses caractéristiques en tant que tel (Gile, *op.cit.* : 55). Nous analysons la qualité en termes de lisibilité, telle que recommandée par les conventions de l'ANSM ci-dessus présentées.

3.1. L'évaluation de la lisibilité matérielle

Freddie Plassard à qui nous empruntons la distinction lisibilité matérielle VS lisibilité cognitive, écrit dans la section consacrée à la lisibilité matérielle :

Les critères typographiques, réputés relever de la pure convention formelle voire visuelle, guidée par un code qui peut du reste différer du code général en vigueur et dénoter l'appartenance à une ligne de produits éditoriaux propre à une entreprise ou à un « éditeur », contribuent à la lisibilité matérielle et n'en ont pas moins une incidence sémantiques. (Plassard, *op.cit.* : 253).

C'est l'application de ces critères typographiques que nous étudions à présent, dans la traduction de la notice du médicament, un genre spécifique de texte, caractérisé par ses conventions.

De prime abord, nous constatons que le traducteur reprend aussi le tiret demi-cadratin pour faciliter la lecture de différentes informations énumérées. Il l'utilise systématiquement pour l'énumération des contre-indications, des effets indésirables, des recommandations relatives à la conservation du médicament. Ainsi attire-t-il l'attention du consommateur, principalement le patient. En plus,

il choisit de différencier les titres et les sous-titres par la taille des caractères, les titres ayant une plus grande taille que les sous-titres. Ce qui facilite la lecture matérielle de la notice. C'est dire que la qualité matérielle de la traduction « doit tenir compte de la qualité de l'impression, de la mise en page, des aides à la lecture intégrées dans le texte, de tout ce qui facilite ou gêne l'utilisation d'un écrit » (Foucambert, 1983 : 1).

Dans cet ordre d'idées, le traducteur de la notice du médicament Colosar-Denk 50/12.5 respecte, non pas par mimétisme mais pour raison de lisibilité, le classement recommandé des effets indésirables. Il reprend, efficacement, le classement par fréquences : très fréquents, fréquents, peu fréquent, rare, très rare, indéterminé. La notice traduite est présentée, comme la notice en anglais, dans le format paysage, dit « format à l'italienne », permettant de présenter les textes dans des colonnes et paragraphes plus condensés.

De ce qui précède, il s'avère que le traducteur de la notice prend la place de l'instance communicatrice (Cómitre Narváez, 2015 : 31) et se fait même le premier récepteur en langue cible.

3.2.L'évaluation de la lisibilité cognitive

La notice appartient au genre des textes procéduraux. Aussi le traducteur doit-il réfléchir deux fois à l'efficacité de ses choix stratégiques au cours du transfert du contenu en langue cible, pour un public cible. Par texte procédural, nous entendons un texte dont la fonction principale est de communiquer une procédure, c'est-à-dire un ensemble d'opérations et/ou d'actions à exécuter en vue d'atteindre un but donné (Heurley, 1997 : 127). Il s'agit d'un texte qui donne des instructions devant déboucher chez le lecteur sur des actions normées. La rédaction et la traduction de ce type de texte doivent se faire de façon à faciliter non seulement la compréhension mais aussi l'application desdites instructions. En d'autres termes, le rédacteur et le traducteur sont contraints de produire dans l'une ou dans l'autre langue un document *compréhensible*, *acceptable* et *applicable*. Un texte est compréhensible lorsque le lecteur saisit le vouloir dire de l'auteur au prix d'un effort minimum. Un texte compréhensible est donc *intelligible*.

Pour qu'une traduction soit acceptable, il doit y avoir une adéquation du produit par rapport aux attentes, qui portent aussi bien sur les conventions de registre et de correction de la langue que de genre ou du style, en fonction du public visé. Ces attentes s'appuient souvent sur l'existence des textes comparables dans la langue cible. Par exemple, le traducteur se doit de rédiger un mode d'emploi dans un format qui correspond aux habitudes du genre, donc exactement comme s'il rédigeait directement dans la langue cible, pour que le texte soit accepté (et utilisé) par la personne qui a acheté l'appareil. (Lavault-Olléon et Allignol, 2014 : 5).

Aussi allons-nous voir, dans la suite, comment le traducteur a satisfait à cette double exigence de qualité.

Analysons de prime abord les six extraits ci-après :

Rubrique	Texte source	Texte cible
Qu'est-ce que Colosar-Denk 50/12.5 et dans quel cas il est utilisé	Colosar-Denk 50/12.5 is used in the treatment of essential hypertension (high blood pressure)	Colosar-Denk 50/12.5 est indiqué dans le traitement de l'hypertension artérielle essentielle (pression sanguine élevée)
Ne prenez pas Colosar-Denk 50/12.5	If you are allergic (hypersensitive) to preparations containing sulphonamide (e.g. other thiazides, some antibiotics such as cotrimoxazole; please ask your doctor if you are not sure))	Si vous êtes allergique (hypersensible) aux dérivés sulfamide (par ex. autres diurétiques thiazidiques, certains antibiotiques tels que le cotrimoxazole ; si vous n'êtes pas sûr, demandez à votre médecin)
Faites attention avec Colosar-Denk 50/12.5	If you have ever suffered from angiooedema (hypersensitivity reaction manifested by swelling of the face, lips, throat and/or tongue)	Si vous avez déjà souffert d'un angio-œdème (réaction d'hypersensibilité se manifestant par un gonflement du visage, des lèvres, de la gorge et/ou de la langue)
	If you have a narrowing of the artery which supplies blood to the kidneys (renal artery stenosis)	Si vous avez un rétrécissement des artères apportant le sang aux reins (sténose artérielle rénale)...
	If you suffer from narrowing of arteries (atherosclerosis), angina pectoris (chest pain due to reduced blood flow to the coronary arteries)	Si vous souffrez d'un rétrécissement des artères (athérosclérose), de l'angine de poitrine (douleur thoracique due à une mauvaise circulation du sang dans les artères coronaires)
	redness of the skin and fever (systemic lupus erythematosus)	rash cutané et fièvre (lupus érythémateux disséminé)

Il ressort de ce tableau des indices de respect des conventions génériques ci-après :

- L'équivalence fonctionnelle

Rappelons que l'équivalence fonctionnelle est un procédé qui consiste à trouver dans la langue cible un référent qui remplit la fonction similaire (Harvey, 2002 : 42). Dans le premier extrait, le choix de rendre le syntagme verbal « used in treatment » par « est indiqué dans le traitement » est un choix dicté par la contrainte de qualité. Dans la notice, le traducteur s'exprime dans la langue cible, comme si ce document était écrit dans cette dernière. Aussi cette traduction est-elle non seulement précise mais également acceptable et compréhensible pour un lecteur moyen.

- Le primat du français courant

Pour ce lecteur moyen, le traducteur a eu recours au français courant, évitant au maximum le français spécialisé (médical ou pharmaceutique). Nous appuyant sur le dictionnaire usuel Le nouveau petit Robert (2003), nous avons constaté que sur 91 mots recensés dans les extraits, seuls deux relèvent de la terminologie (angio-œdème et athérosclérose), hormis les noms propres. Comme pour l'orateur (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2008 : 33), le traducteur a l'obligation de s'adapter à son auditoire (appelée cible). Le niveau de langue dont fait montre cette traduction prouve à suffisance que c'est la satisfaction du lecteur que cherche le traducteur, au même titre que le rédacteur.

- Le maintien de l'explication

Quand s'imposent les termes, le traducteur se voit obligé de maintenir des explications pour faciliter la compréhension. C'est bien ce que nous constatons pour des termes *hypertension artérielle essentielle*, *allergique*, *angio-œdème*, *dérivés sulfamide*. Ces termes sont suivis d'explications pour en faciliter la compréhension. Pour l'hypertension artérielle essentielle, nous avons l'explication « pression sanguine élevée ». Pour allergique, nous avons l'explication « hypersensible ». L'angio-œdème est accompagné de l'explication « réaction d'hypersensibilité se manifestant par un gonflement du visage, des lèvres, de la gorge et/ou de la langue ». Concernant les dérivés sulfamide, le traducteur maintient l'illustration « par ex. autres diurétiques thiazidiques, certains antibiotiques tels que le cotrimoxazole »

Il s'agit ici d'un choix traductionnel de maintenir ces explications dans la traduction, au lieu de recourir à l'effacement. Le traducteur de la notice ne subit pas les choix du rédacteur ; il les comprend et les applique pour des raisons liées au genre. Rappelons d'ailleurs que « Plus généralement, le maître-mot en matière de traduction, c'est la *décision*... Tout traducteur aura dû opérer des choix à tout moment, dans la réalité empirique des faits et de la décision traductive à laquelle il lui aura bien fallu se résoudre » (Ladmiral, 2015 :77)

- L'ajout des termes médicaux

Comme le recommande les référentiels national et européen, le rédacteur de la notice doit ajouter au libellé destiné au patient, le terme médical correspondant. Cette convention relative à la précision doit être respectée, aussi, par le traducteur. Constatons que dans le dernier énoncé, le traducteur a déjà choisi de traduire « redness of the skin » par l'équivalent fonctionnel « rash cutané ». Il aurait dû s'en contenter, puisque ce terme est propre au domaine médical. Cependant, pour se conformer aux conventions, il maintient le transfert du terme médical entre parenthèses.

L'ajout du terme médical est conforme à l'exigence de la précision. C'est pour cette raison que le traducteur y recourt, au même titre que le rédacteur mettant « sténose artérielle rénale » ou « athérosclérose ».

Il est aussi recommandé au rédacteur de rédiger de manière à faciliter la mise en application de l'information lue dans la notice. Ainsi, le traducteur de la notice se met à l'esprit qu'il traduit des actes de langage (ou actes de parole). Ce que l'on traduit est l'illocutionnaire et non le syntaxique. Bien entendu, le traducteur jouit toujours de sa liberté de choisir comment réexprimer en langue cible les différentes fonctions illocutionnaires (Hervey, 1998). Dans la traduction de la notice sous étude, le traducteur choisit de transférer par équivalence pragmatique (celle qui vise des effets perlocutoires). Prenons pour illustration cette traduction :

Rubrique	Texte source	Texte cible
Prise d'autres médicaments	Please tell your doctor or pharmacist if you are taking/using or have recently taken/used any other medicines, including medicines obtained without a prescription.	Si vous prenez ou vous avez pris récemment autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien

Ce chassé-croisé est aussi une équivalence pragmatique. En effet, nous avons affaire à un acte directif en langue cible – selon la taxonomie de Searle – qui vise à faire faire quelque chose à l'interlocuteur dont l'état se trouve modifié (Garric et Calas, 2007 : 90). Cet acte est rendu tel en langue source par le choix de l'impératif, en français, sans formule de courtoisie présente dans l'énoncé anglais. Cet impératif vise à obtenir du lecteur une action claire, celle de parler au médecin ou au pharmacien, dans le cas d'espèce. Dans le même ordre d'idées, s'inscrit l'acte suivant :

Rubrique	Texte source	Texte cible
Comment prendre	Always, take Colosar-Denk 50/12.5 exactly as your doctor	Respectez toujours la posologie indiquée par votre

Colosar-Denk 50/12.5	has told you.	médecin.
-------------------------	---------------	----------

De manière explicite, le rédacteur et le traducteur utilisent un marqueur explicite de force illocutoire : le verbe performatif au mode impératif « respectez ». L'usage de ce verbe en-tête de l'énoncé donne des indications sur le sens de la phrase (Larousse, 2001 : 92) et sur l'intention du donneur d'ouvrage. Nous savons que dans l'auto-contrôle de la qualité de traduction (qualité des transferts), le traducteur doit vérifier que les modalités de traduction respectent à la fois les règles de l'art, les spécifications du donneur d'ouvrage et les contraintes nées des besoins des utilisateurs de la traduction (Gouadec, 2009 : 152). C'est bien ce qu'a fait le traducteur de la notice de Colosar-Denk 50/12.5.

Une dernière convention incontournable dans la lisibilité de la notice est la longueur de la phrase. Ajoutons aussi le nombre de mots qui donnent des informations par proposition et la complexité de la phrase. Il s'avère que dans la liste des cas de contre-indication, par exemple, la phrase conditionnelle la plus longue a vingt-six mots, dont trois qui donnent des informations. Il s'agit de la conditionnelle : « si vous êtes allergique (hypersensible) aux dérivés sulfamide (par ex. autres diurétiques thiazidiques, certains antibiotiques tels que le cotrimoxazole ; si vous n'êtes pas sûr, demandez à votre médecin) ». Les trois mots qui donnent l'information dont il est question sont : allergique, hypersensible, dérivés sulfamide. En termes de nombre de mots, la phrase est acceptable, la suite étant le développement du terme « dérivés sulfamide ». Certes, il y a deux phrases complexes. La première contient une subordonnée relative et la deuxième une coordonnée :

- (1) si vous avez un faible taux de potassium ou du sodium ou un taux élevé de calcium qui ne peuvent être corrigés par un traitement.
- (2) si vous avez du diabète ou une insuffisance rénale et que vous êtes traité(e) par un médicament contenant de l'aliskiren pour diminuer votre pression artérielle.

Remarquons aussi que, dans la deuxième phrase (la coordonnée), la recherche de la qualité stylistique conduit le traducteur à utiliser la conjonction « que » pour éviter la répétition (un défaut de style) de la conjonction « si ». En effet, le texte source est : « if you have diabetes or impaired kidney function and you are treated with a blood pressure lowering medicine containing aliskiren ». Là où l'anglais construit la coordination par un connecteur simple, la langue française voudrait une séquence de connecteurs. Ceci montre à suffisance que traduire, en général, et traduire une notice en particulier, « c'est rendre la parole d'un auteur en ayant recours aux moyens qui sont propres à la langue-cible » (Ladmiral, op. cit. : 210). Cette séquence de connecteurs (qui n'existe pas dans la langue source) a toute son importance pragmatique. Par

« séquence de connecteur », nous entendons, à la suite de Luscher une suite de connecteurs contenus dans le même énoncé et intervenant entre les mêmes propositions (Luscher, 1994 : 221). En effet, elle vient donner, à la cible, des instructions d'interprétation ou des instructions pour faciliter le traitement des informations communiquées.

Enfin, qu'allons-nous retenir de cette analyse du rôle des conventions (nommées par d'autres auteurs comme des normes) liées au genre, dans la démarche qualité au cours de la traduction de la notice ? La conclusion nous le révèle.

Conclusion

La notice traduite, en tant que texte procédural autonome, se conforme aux mêmes conventions que la notice originale. Le traducteur ne s'y conforme pas par mimétisme, mais pour raison fonctionnaliste. Il doit produire une notice qui réponde aux référentiels de qualité traductionnelle, en langue cible. Cette qualité se ramène, dans le domaine de la traduction pharmaceutique à la lisibilité de la notice (incluant l'acceptabilité et l'intelligibilité). C'est pour ce fait que le test de lisibilité est obligatoire pour toute notice, avant d'obtenir l'autorisation de mise sur le marché. Cette lisibilité peut donc s'évaluer selon les deux dimensions : la dimension matérielle et la dimension cognitive.

Le traducteur de la notice Colosar-Denk 50/12.5 qui a fait l'objet de notre étude a produit une traduction lisible, sur le plan matériel, respectant l'usage des puces, la mise en page en colonnes et en paysage. Etant donné que cette lisibilité matérielle prépare la lisibilité cognitive, le traducteur de la notice étudiée a opté pour l'équivalence fonctionnelle, dans la plupart de cas. Il a privilégié le français courant au lieu du jargon médical ou pharmaceutique. Il a maintenu des explications susceptibles de faciliter la compréhension de l'information. Dans cette quête de la qualité traductionnelle, le traducteur de la notice du médicament a traduit en considérant aussi l'équivalence pragmatique, celle qui vise les effets perlocutoires de l'acte de langage produit en langue cible. Dans un document procédural comme la notice du médicament, plusieurs sont des actes de langage directifs. Et le traducteur de cette notice les a correctement rendus en langue cible. Pour plus de précision, les termes médicaux ont été maintenus dans les parenthèses, comme le recommandent les conventions de rédaction de la notice, quand bien même le traducteur a effacé d'autres syntagmes non pertinents du texte original. Nous avons remarqué que le traducteur de la notice analysée a veillé à la longueur et la structure de la phrase. Non seulement il a évité des phrases complexes, mais aussi il a utilisé peu de mots qui donnent des informations, dans chacune des phrases. Pour rendre la traduction de la notice acceptable par la cible française, l'ajout d'une séquence de connecteurs, par exemple, a été choisi.

Somme toute, le traducteur de la notice du médicament Colosar-Denk 50/12.5 a traduit en tenant compte des caractéristiques de qualité fixées par la norme de l'ANSM et s'est adapté à l'instance de réception qu'est le patient, ou le consommateur du produit. Cette adaptation s'est manifestée par le niveau de langage choisi.

Bibliographie :

- Cómitre Narváez, Isabel (2015) : « Traduction et non-traduction en contexte publicitaire : analyse contrastive des marques et slogans de l'Oréal (France-Espagne) » *Parallèles*, 27(2), pp. 29-55
- European Commission. Enterprise and Industry Directorate-General. 2009 : Guideline of the readability of labelling and package leaflet of medical products for human use. (http://ec.europa.eu/enterprise/pharmaceuticals/eudralex/vol-2/c/2009_01_12_readability_guideline_final.pdf)
- Foucambert, Jean (1983) : « Une lecture de la lisibilité » *Les Actes de lecture*, n° 3, pp. 1-4.
- Galante, Jacqueline (2017) : « La notice pharmaceutique » *Caractère*, n° 739, pp. 70-74.
- Garric, Nathalie et Calas, Frédéric (2007) : *Introduction à la pragmatique*. Paris, Hachette.
- Gile, Daniel (2005) : *La traduction. La comprendre, l'apprendre*. Paris, Presses universitaires de France.
- Gouadec, Daniel (2009) : *Profession Traducteur*. Paris, La Maison du Dictionnaire.
- Harvey, Malcolm (2002) : « Traduire l'intraduisible. Stratégies d'équivalence dans la traduction juridique » *ILCEA* n° 3, pp. 39-49.
- Hervej, Sándor (1998). « Speech Acts and Illocutionary function in Translation Methodology » Hickey Leo (Editeur) (1998). *The Pragmatics of Translation*. Clevedon, Multilingual Matters Ltd.
- Heurley, Laurent (1997) : « Vers une définition du concept de texte procédural : le point de vue de la psycholinguistique » *Cahiers du français contemporain*, n° 4, pp. 109 – 133.
- Ladmiral, Jean-René (2015) : *Sourcier ou cibliste. Les profondeurs de la traduction*. 2^{ème} édition revue, Paris, Les Belles Lettres.
- Lavault-Olléon, Élisabeth et Allignol, Claire (2014) : « La notion d'acceptabilité en traduction professionnelle : où placer le curseur ? » *ILCEA* [En ligne], 19 | 2014, mis en ligne le 27 juin 2014, <http://ilcea.revues.org/2455>.
- Larose, Robert (1998) : « Méthodologie de l'évaluation des traductions » *Meta*, 43(2), pp. 163 – 186.
- Larousse (2001) : *Savoir rédiger*. Paris, Larousse.
- Montel-Hurlin, Élise (2014) : « Rendre lisible, visible, audible. Les traductions bibliques d'Erri de Luca » Gutbub, Christophe éd. (2014) : *La lisibilité de la traduction*. Rennes, La licorne Presses universitaires de Rennes.
- Moreno Gemma, Andújar (2013) : « Texte et paratexte dans la traduction assermentée des documents universitaires : une approche contrastive français – espagnol » *Meta* 58(1), pp. 66 – 86.
- Moeschler Jacques, Reboul Anne, Luscher Jean-Marc et Jayez Jacques (1994) : *Langage et pertinence*. Nancy, Presses universitaires de Nancy.

- Nord, Christiane (2008) : *La traduction : une activité ciblée. Introduction aux approches fonctionnalistes*. (Traduit de l'anglais par Beverly Adab). Arras Cedex, Artois Presses Université.
- Perelman, Chaïm et Olbrechts-Tyteca, Lucie (2008) : *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*. 6^{ème} édition. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
- Pistor, Petra et Stammen, Karl-Heinz (2017) : *Outils et procédures pour le renforcement de la qualité au sein des établissements d'enseignement supérieur. Module 2*. Hambourg, Tredition.
- Plassard, Freddie (2007) : *Lire pour traduire*. Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Reiss, Katharina (2009) : *Problématiques de la traduction*. (Traduit de l'allemand par Catherine A. Bocquet). Paris, Editions Economica.
- Rey-Debove, Josette et Rey, Alain (sous la direction de) (2003) : *Le nouveau Petit Robert*. Paris, Dictionnaires Le Robert.